

Dépense par force de cheval par heure par jour.

Machines à condensation — par heure	Eaux 5 hect 42 lit	Charbons 3 kilog
par jour de 12 heures.	65	36 id.
M. sans condensation — par heure	0 33	500
par jour de 12 heures.	4	60 id.

Pour une machine à condensation de 20 chevaux il coûterait par jour de 12 heures de travail, pour l'eau 1,300 hect. à 5/10^e de centimes. fr. 6 50
Pour le charbon 720 k^o ou 9 hectolitres à fr. 1,45 43 05

fr. 49 55
Pour une machine sans condensation :
Pour l'eau 80 hect. à 5/10^e de centimes. 0 40
Pour le charbon 1,200 k^o ou 15 hectolitres à 1,45 21 75

fr. 22 15
Economie journalière en faveur des machines à condensation. 2 20

Au moyen des eaux de la Lys, les bassins de réfrigération, dont la construction occupe de vastes emplacements dans les usines, pourraient, comme vous le voyez, être supprimés. L'économie résultant de leurs frais d'installation et d'entretien vendrait encore s'ajouter aux avantages d'une alimentation abondante en eau de la Lys, beaucoup plus fraîche que l'éau de ces bassins, dont la température atteint parfois 40 degrés. Avec l'eau de la Lys, sans cesse renouvelée, le vide dans les condenseurs se maintiendrait presque constamment égal à 70 centimètres de mercure.

Enfin le déversement de ces grandes quantités d'eau, dans les aqueducs publics faciliterait leur nettoyage et assainirait le cours d'eau du Trichon, dans lequel s'écoulent toutes les eaux industrielles et ménagères de la ville.

A deux points de vue, celui d'augmenter considérablement le débit de la distribution d'eau, et celui d'assainir le cours d'eau du Trichon, nous devons encourager la création des machines à condensation.

Pour cela, il faut que les industriels qui monteront ces machines aient la certitude que le prix de cinq centimes le mètre cube sera pour eux définitif.

En présence de ces faits, et au moment où il est question de la construction de nouveaux établissements nombreux et considérables, nous avons pensé que la question de modifier le tarif, que le Conseil s'était réservée après la première année d'exploitation, devait lui être soumise de nouveau. A cet effet, nous vous proposons de nommer une commission de trois membres, qui, avec celle déjà existante, aura pour mission d'examiner :

1° Si l'on doit donner à ceux qui monteront des machines à condensation la garantie que le prix de cinq centimes le mètre cube sera, pour eux, définitif; le Conseil se réservant, pour les autres cas, de modifier le tarif après la première année d'expérience.

Nos concitoyens liront avec intérêt la communication faite par M. Ernoul-Bayart à MM. les membres du Conseil municipal.

Tout le monde accueillera avec un sentiment de vive satisfaction le projet d'établissement d'un boulevard partant de la Barque d'Or et se dirigeant du Pont d'Hem à travers le bois de M. Descat, au Breucq, pour rejoindre la route de Lille au-dessus du Pont de Croix.

L'avant-projet a été confié à M. Barillet, l'auteur des travaux remarquables du bois de Boulogne; on peut donc attendre les meilleurs résultats des dispositions qui seront prises par cet habile créateur des promenades de Paris.

Ce qui n'était encore qu'une espérance il y a quelque temps, deviendra bientôt une certitude; nous aurons enfin une magnifique promenade digne de l'importance de notre ville.

Nous reviendrons sur ce projet et nous espérons donner prochainement les détails qui s'y rattachent.

L'agrandissement de la place de la Mairie est une œuvre importante dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. Ce projet, comme l'a fort bien dit M. le maire, a dès aujourd'hui l'approbation générale; et les tendances de notre population pour tout ce qui est du domaine du progrès suffisent d'ailleurs pour le faire accueillir favorablement.

Quant à la modification du tarif des eaux de la Lys, nous avons à peine besoin de faire remarquer les avantages incontestables qui doivent en résulter. On ne peut rien fonder sans faire de grands sacrifices; la question des eaux, qui intéresse à un si haut point le développement de notre industrie, doit nécessairement être l'objet d'études sérieuses.

Ces études, complétées par l'expérience, tendront vers le but d'une création si éminemment utile.

Nous souhaitons sincèrement que l'initiative et le dévouement éclairé de M. Ernoul-Bayart rencontrent partout le concours le plus actif pour la réalisation

des projets qui intéressent à un si haut point notre intelligente cité.

Il nous reste à hâter de tous nos vœux la prompte réalisation des projets dont l'examen est soumis en ce moment à nos mandataires municipaux. J. N.

Hier vers sept heures du matin un cheval attelé à une voiture de charbon et appartenant à M. Malagie-Isabeau, s'est emporté en arrivant près du pont de la Gendarmerie.

Ce cheval ayant rompu ses traits s'est abattu et après avoir brisé le garde-fou il est tombé dans le canal.

Grâce à l'activité du sieur Fénéau, batelier, on est parvenu à retirer de l'eau ce cheval qui a failli se noyer.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercrredi 24 février, à 8 heures du soir.

Machines électriques.

Machine de Nairne.—Pompe électrique.—Tabouret isolant.—Force des machines électriques. — Electrophores.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 21 février 1864.

Sommes versées par 88 déposants, dont 15 nouveaux. fr. 11,806
59 demandes en remboursem. 45,465 63

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 22	le 23	hausse	baisse
3 % ancien.	66.45	66.60	15	»
4 1/2 au compt.	95.60	95.70	10	»

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 22 février.

Le Corps législatif a tenu, aujourd'hui, une petite séance, qu'il a consacrée à plusieurs lois d'intérêt local. On a distribué l'exposé des motifs d'un projet de loi pour l'augmentation du personnel de contrôle et de surveillance des chemins de fer. Cette mesure ne manquera pas de rencontrer dans le public la faveur qu'elle a trouvée dans l'Assemblée électorale.

C'est inexactement qu'un journal rapporte de nouveau le bruit de la formation d'un corps d'observation sur notre frontière de l'Est.

Ce qui est plus vrai, c'est que le gouvernement italien s'occupe d'organiser des postes considérables sur divers points de la Lombardie.

Une lettre de Berlin donne comme positive la prochaine convocation des Chambres prussiennes.

Le 17, dans l'assemblée du grand Conseil de Berne, une motion a été faite par trois membres du parti libéral, pour demander la réorganisation de la bourgeoisie de Berne. Cette demande a été repoussée à une importante majorité. Cependant le grand Conseil a décidé sur l'insistance de M. de Buren que la bourgeoisie prendrait une plus grande part aux travaux publics et faciliterait autant que possible l'entrée des citoyens dans son sein.

Il paraît que sur le navire à vapeur marchand anglais qui a été détenu dans le port de Malaga, on a trouvé quatre canons, de la poudre en barils et en caisses, 400 revolvers, un grand nombre de carabines et une quantité considérable d'effets d'équipement militaire. Le navire continue d'être gardé par les carabiniers. Il était frété pour Ancône, à ce qu'il paraît.

Le consul d'Angleterre à Malaga a informé par le télégraphe l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid de ce qui s'est passé à Malaga. Il a assisté à l'inventaire fait à bord du navire et à l'enlèvement des effets de guerre qui se trouvaient à bord.

465 officiers mexicains internes en France, viennent de recevoir l'autorisation de retourner dans leur patrie.

Il est question d'un contre-manifeste qu'un certain nombre d'ouvriers de Paris se disposeraient à publier en opposition avec celui qui a paru dans les journaux la semaine dernière.

S. A. I. le prince Napoléon assistait hier à la séance de la salle Barthélemy, où M. Henri Martin a fait une lecture sur Jeanne d'Arc au profit des Polonais.

Hier, second dimanche de carême a eu lieu à Notre-Dame, après la conférence du R. P. Felix, la quête traditionnelle en faveur des Polonais. L'orateur a prononcé, à ce sujet au commencement de son discours, quelques paroles empreintes d'une profonde sympathie pour la cause de la Pologne.

Neuf chapeaux de cardinal sont disponibles. Pie IX. a créé, durant son règne, 45 cardinaux; il en a enterré 65. Entre les cardinaux, il y en a 4 qui comptent plus de 80 ans, 12 qui comptent plus de 70, et 29 qui comptent plus de 60 ans. Le plus âgé est le cardinal Antonio Tosti, qui a 90 ans. La hiérarchie contient actuellement 12 patriarches, 154 archevêques, 636 évêques, 223 évêques in partibus.

Nous avons signalé le bruit de l'abdication de la reine Victoria, qui a pris depuis deux ou trois jours une certaine consistance et il faudra certainement s'attendre à le voir se réaliser très prochainement, si tout est vrai dans l'article suivant que publie le *Mémorial diplomatique* :

« On sait que la reine Victoria est inconsolable depuis la mort de son époux. Elle a conservé un tel culte pour sa mémoire qu'elle n'a point voulu qu'on déplaçât rien dans l'appartement qu'il occupait de son vivant, de sorte que, au milieu de ces objets qui lui rappellent l'être regretté, elle s'imagine être encore en sa compagnie.

« Le temps, ce suprême médecin, commençant déjà à adoucir l'amertume de son deuil, lorsque la tournure sinistre prise par le conflit dano-allemand est venue diviser en deux camps hostiles sa famille, autrefois si unie, et aggraver encore le poids qui accable, on s'est déjà si fortement ulcéré, au point de jeter la confusion et le trouble dans ses idées.

« Une lettre émanant d'une personne bien informée, et qu'on nous a communiquée, révèle que récemment, dans un conseil privé, où avait été agitée la question danoise, la reine déclara qu'elle ne ferait rien sans consulter le prince Albert, et, en effet, après s'être retirée quelques temps dans son cabinet, elle revint en disant que le prince se prononçait contre la guerre.

« Ce fait et d'autres semblables ont transpiré et donné naissance à la pensée qu'il serait prudent d'établir une Régence jusqu'à ce que Sa Majesté ait recouvré la sérénité d'esprit qui lui est indispensable pour reprendre la direction des affaires du pays. La popularité croissante du prince de Galles le désigne à l'opinion publique, qui va même jusqu'à souhaiter une abdication en sa faveur.

« Le départ de la famille de l'héritier du trône pour Saint-Léonard, au lieu d'Osborne, l'endroit que naturellement elle eût choisi en d'autres circonstances, n'a fait que corroborer la supposition d'une scission entre la mère et ses enfants, ainsi que les rumeurs qui en ont été la suite. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Message de Bayonne* : « Un affreux malheur vient d'arriver à l'équipage de la *Nouvelle-Zélie*, navire chargé de bois pour Santander, et qui a quitté Bayonne, le 8 de ce mois, à deux heures de l'après-midi. Ce bâtiment a mouillé, le 11, à dix heures du soir, sous le cap Figuer, espérant y attendre le jour; mais les chaînes s'étant brisées, le navire est allé à la dérive. L'équipage, se croyant perdu, a voulu se sauver dans la chaloupe, qui a chaviré vers deux heures du matin.

« La *Nouvelle-Zélie* était montée par 7 hommes : Garay, capitaine, de Biarritz; Dominique-Auguste Bordas, de Bayonne; et Jean Labeyrie, de cap Breton, se sont sauvés.

« Pierre Etchegaray, de Bayonne, âgé de 26 ans; Jean Baptiste Brasquet, âgé de 18 ans, aussi de Bayonne, et Edouard Gravy, âgé de 27 ans, de Saint-Espirit, ont disparu. Le cadavre du mousse Lazquet, âgé de 13 ans, de Bayonne, a été trouvé le lendemain, à sept heures du matin, sur la grève du banc d'Ondaranza, sur le territoire de la commune d'Urrugne. Il a été procédé sur-le-champ à la levée du corps, qui a été inhumé le lendemain à Behobie, aux frais de la marine.

« On espère sauver le navire.

« Nous apprenons à l'instant que les cadavres des sieurs Etchegaray, Gravy et Brasquet ont été rejetés par la mer sur le banc d'Ondaranza et inhumés par les soins de la marine. »

— On lit dans le *Confédéré de Sion* (Suisse) :

« Un empoisonnement par les champignons vient de jeter le deuil dans une famille de cette ville. M. le docteur de Cocatrix avait réuni dans un souper, le jeudi gras, quelques convives. On avait servi une volaille préparée avec des champignons secs d'Italie. Au milieu de la nuit, M. de Cocatrix fut réveillé par des douleurs d'entrailles, qu'il attribua de suite aux champignons. Grâce à un vomitif, il fut bientôt soulagé.

« Deux autres personnes éprouvèrent aussi quelques symptômes d'empoisonnement qui n'eurent pas de suite. Malheureusement une jeune fille, M^{lle} Nelly Gailard, tomba dans d'affreuses convulsions, et à sept heures du matin, elle expira dans les bras de son père, dont elle était la fille unique.

« En nous signalant l'accident ci-dessus, un de nos abonnés veut bien nous indiquer en même temps le préservatif; il consiste à faire subir aux champignons séchés l'essai recommandé pour les champignons frais et connu de toutes les ménagères. »

— Dans sa dernière proclamation le prince Frédéric-Charles de Prusse orie à ses troupes : — Il suffira de dire : J'étais à Missuade, pour que, dans la patrie, on réponde : Voilà un brave !

Ce sont là de nobles paroles. Il est seulement fâcheux (pour le prince Frédéric-Charles) qu'elles aient été dites avant lui par Napoléon.

Dans ce cas, ô Frédéric-Charles, on cite ses auteurs.

Vous devez connaître Napoléon, car il est allé passer quelques jours chez vous. Cependant, si vous manquez de mots, le *Nain jaune* peut vous en offrir quelques-uns.

Ainsi, vous pourriez glisser dans votre prochaine proclamation ces paroles énergiques : — Soldats! du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! Une autre fois, il serait ingénieux de vous écrier : — Soldats! c'est le soleil d'Austerlitz ! En même temps, on pourrait glisser

dans les journaux prussiens qu'un soldat vous a dit :

— Quand même vous seriez le petit caporal, on ne passe pas !

Puis, si jamais l'ennemi vous crie :

— Braves Prussiens, rendez-vous ! Il faudra répondre :

— Zut ! (Nain jaune.)

— Dernièrement, un jeune homme prend le train pour D... Dans le wagon, il fait connaissance d'un autre jeune homme qui, très-expansif de nature, lui conte qu'il va se marier dans cette ville ou il est attendu par sa future famille, qui ne l'a jamais vu, attendu que le mariage s'est fait par intermédiaire.

On arrive à D... à une heure si avancée de la nuit que le futur ne pouvant se présenter chez sa future que le lendemain, se décide à suivre à l'hôtel son compagnon de route.

Au milieu de la nuit, le fiancé est pris d'une colique de *miserere* et meurt, mais après avoir eu le temps de prier son compagnon d'aller le lendemain porter la nouvelle à cette famille qui l'attend.

Le survivant après avoir un peu hésité, se décide à aller chez le beau-père.

A son arrivée, il n'a pas encore eu le temps de parler qu'il est entouré, choyé fête par la famille, qui le prend pour le futur attendu.

N'osant détruire cette erreur par l'annonce d'une vérité qui remplacerait cette joie par la douleur et les larmes, le jeune homme reçoit cette hospitalité réservée à une autre.

On l'invite à dîner, les plats les plus fins lui sont prodigués, le meilleur vin est tiré de la cave et bu à son heureuse arrivée et au prochain mariage.

La soirée est déjà bien avancée que le jeune homme n'a pas encore trouvé le moyen de tout avouer.

Il se propose alors de retourner à son hôtel et d'écrire à la famille pour lui dévoiler la vérité. Malgré toutes les instances qu'on lui fait il refuse d'accepter un lit et prétexte au impérieux besoin de retourner à l'hôtel.

On le laisse enfin partir. Le lendemain au point du jour, après avoir donné des ordres pour l'enterrement de son malheureux compagnon de route, le jeune homme quittait D...

A l'embarcadere, il avait jeté à la poste une lettre que le beau-père recevait sur les midi. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur, Ma conduite a dû vous sembler étrange hier soir; j'ai refusé d'accepter votre hospitalité en alléguant qu'il me fallait retourner à mon hôtel. Voici maintenant la vérité. J'étais mort dans la nuit précédente et je devais nécessairement apporter mon corps à l'hôtel pour être enterré ce matin. Ne m'en veuillez donc pas si un impérieux devoir m'oblige à ne pas donner suite à des projets de mariage avec votre charmante fille.

« ERNEST X. »

Se croyant le jouet d'une mystification, le beau-père se rend à l'hôtel.

Monsieur Ernest X... demande-t-il à l'hôtelier.

Nous l'avons enterré il y a deux heures, répond celui-ci !

Depuis lors, le beau-père, sans pouvoir s'expliquer comment le mort se promenait en ville entre son décès et son enterrement a gardé bon souvenir de celui qui a failli devenir son gendre.

— La scène suivante s'est passée mercredi matin chez un limonadier bien connu dans le demi-monde littéraire pour l'impudence qu'il met à dévaliser sa clientèle. Quatre consommateurs venaient d'être abominablement rançonnés par ce « saltéador » du boulevard.

Le premier l'avait appelé « canaglia » ; le second, « ladrone » ; le troisième, « birbante... »

Seulement, chacune de ces trois épithètes lui avait été infligée en français, — pour l'éducation de la galerie.

Le quatrième n'avait soufflé mot. Ce fut sur lui que tomba la colère du marchand d'eau chaude.

— Qu'est-ce que vous allez me dire, vous, à présent ? s'écria-t-il.

— Oh ! moi ! répondit l'autre tranquillement, je vous dirai ce que personne ne vous a jamais dit et ce que vous n'avez certainement jamais entendu...

— Approchez tous, hurle le limonadier aux spectateurs. Je veux traduire cet homme en justice de paix, ex police correctionnelle; en cour d'assises !... Mais il faut que vous écoutiez... Soyez témoins qu'il va me dire ce que personne ne m'a jamais dit et ce que je n'ai jamais entendu !

— Mon Dieu, oui...

— Dites alors.

— Eh bien, vous êtes un fort honnête homme, et je suis enchanté d'avoir fait votre connaissance. (Nain jaune.)

BULLETIN FINANCIER.

22 février 1864.

Les premiers cours sont très fermes. La hausse des consolidés est interprétée comme une preuve que la présence d'un corps prussien au-delà de la frontière du Schleswig n'avait pas toute la gravité qu'on avait supposée.

Le bruit court que des explications satisfaisantes ont été données à cet égard de Vienne et de Berlin.

La rente fait 66.50 et le Mobilier 1050. Peu à peu le marché faiblit.

La deuxième cote de Londres est sans changement, mais on met en doute la retraite des Prussiens entrés en Jutland. Les affaires perdent toute animation. La Bourse est faible en clôture. La rente finit à 66.45 après avoir oscillé entre 66.35 et 66.50. Les consolidés sont à 91 1/4 à 3/8, après avoir faibli à 90 7/8 samedi soir. La Bourse de Vienne a peu varié.

Le Mobilier reste à 1047.50, en hausse de 5 fr. sur samedi. L'Espagnol est à 605. Les fonds italiens ont varié de 67.05 à 67.85. Les Chemins sont à peu près dans les cours de samedi.

Cours moyen du comptant :

3 %	66.45.
4 1/2 %	95.60.
Banque de France	3,287.50.
Crédit foncier	1,262.50.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 20 FÉVRIER.		DU 22 FÉVRIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 50	66 40	66 50	66 45
Dito fin cour.	66 50	66 35	66 45	66 45
4 1/2 0/0 cpt.	95 60	95 60	95 60	95 60
Dito fin cour.	440	440	440	440
Oblig. Trésor	3290	3290	3287 50	3287 50
Banq. de France	1280	1280	1275	1250
crédit foncier	1275	1260	1255	1252 50
estamp. cpt.	1200	1200		
Dito fin cour.	1230	1230		
Cré. mobilier	1055	1042 50	1055	1050
comptant.	1057 50	1042 50	1062 50	1047 50
Dito fin cour.	815	810	810	815
comptoir nat.	820	810	815	815
comptant.	1005	1000	1000	1002 50
Dito fin cour.	1057 50	1000	1000	1000
Nord, compt.	955	953 75	955	952 50
Dito fin cour.	955	952 50	955	950
Est, comptant	480	478 75	475	480
Dito fin cour.	480	478 75	478 75	477 50
Paris-Lyon	890	890	887 50	885
Méditer. cpt.	668 75	657 50	660	660
Dito fin cour.	665	653 75	660	667 50
Ouest, compt.	513 25	515	515	517 50
Dito fin cour.	518 75	518 75	517 50	517 50
Genève, compt.	488 15	488 75	487 50	490
Dito fin cour.	455	455	455	455
Alger compt.				

Prix des huiles à Lille, le 20 février.

Colza.	l'hect.	85	»
Idem étrangères.			
Œillette bon goût.			
Cameline.			
Chanvre.			
Lin du pays.		90	»
Id. étrangères.			
Huile épurée pour quinquet 91			
Id. pour réverbères.		89	»

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 19 février 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect	»	»
3/6 betterave fin.	id	72	50
3/6 mélas. ind.	id	»	»
3/6 fin de grains.	id	»	»
3/6 de riz.	id	»	»
Genièvre.	id	40	»
Anis.	id	»	»

LA MAISON BOTOT, fondée en 1755, fournisseur de S. M. l'Empereur, si connue par son Eau et sa Poudre dentifrices, prévient sa clientèle que, depuis le 15 février, les lettres et commandes doivent lui être adressées à son nouvel Entrepôt, 91, rue de Rivoli. Elle conserve, comme par le passé, sa fabrique, 5